

persécuté par ces méchants, et apparemment que ce peuple est considéré comme juste et innocent.

Ces derniers mots, *lors même qu'il n'y avait pas sujet de craindre*, ne sont point dans le texte hébreu de ce psaume; mais ils sont dans le texte hébreu de ce psaume 32, qui n'est, à peu de chose près, que la répétition de celui-ci. On peut donc croire que ces mots ont disparu du psaume 13 par la faute des copistes. Il y a une raison comme démonstrative de cette omission; c'est que le mot *illic* qu'on lit ici, même dans l'hébreu, exige le mot *ubi*, avec lequel chose pour terminer la phrase, et c'est ce qu'on trouve dans notre Vulgate, d'après le grec, *ubi non erat timor*. Cette omission, qui est presque l'omission des versets cités par S. Paul, et il s'ensuit que l'hébreu de ce psaume a été copié avec beaucoup de négligence.

Je remarque que Louis Cappel croyait ces mots, *ubi non erat timor*, tout-à-fait nécessaires, par la raison que je viens de dire. Le P. Houbigant le contredit sur cela, mais à tort.

RÉFLEXIONS.

Il y a des caractères bien remarquables dans les pêcheurs d'habitude, dans ceux qui font une sorte de profession d'être méchants. Le Prophète, ou en son propre nom, ou au nom de Dieu, les désigne ainsi.

1^o Ils ne connaissent point, c'est-à-dire qu'ils se familiarisent tellement avec le péché, qu'ils le commettent sans réfléchir sur ses conséquences. Ils ne savent ni leurs devoirs, ni les droits de Dieu et du prochain. Cette ignorance, bien loin de les excuser, les rend plus coupables, parce qu'elle est l'effet de l'aveuglement où le péché les a plongés.

2^o Ils dévorent les petits, les pauvres, qui sont le peuple de Dieu, comme si c'était un morceau de pain. Les méchants ne se refusent à aucunes violences, pourvu qu'elles satisfassent leur cupidité, leur avarice, leur libertinage. Les gens sans défense, les hommes humbles et patients, sont la proie de ces tyrans. Les procédés barbares, en ce genre, n'éclatent pas toujours, ne sont pas toujours connus; mais ils n'en sont que plus atroces, parce que le secret anime le méchant à mal faire, parce que l'impunité lui donne lieu de satisfaire toute sa passion. Le jugement de Dieu est nécessaire pour dévoiler toutes les rapines, toutes les fraudes, toutes les injustices, qui se commettent secrètement dans le monde.

3^o Ils n'invoquent point le Seigneur. Ceci est la cause ou l'effet de la méchanceté des hommes; ils regardent le Seigneur comme étranger par rapport à eux; ils ne l'invoquent point; ils vivent sous les lois de sa providence, et ils jouissent de ses bienfaits, sans lui témoigner aucune reconnaissance. Et qu'arrive-t-il? Dieu les abandonne à leur sens réprouvés; ils se précipitent en crimes en crimes; et ils finissent par une mort déplorable, abandonnés des hommes, et reprouvés de Dieu.

4^o Ils sont saisis de crainte, lors même qu'il n'y a pas sujet de trembler. Cain, coupable d'un fratricide, craignait d'être exposé à la vengeance de tous les hommes, quoique l'espèce humaine dut être encore réduite à un très-petit nombre de personnes. L'histoire profane nous représente un Denis le Tyran, toujours obsédé de craintes, et se défiant de tout le monde. Il n'est point de scélérat qui, après un grand crime, ne se croie poursuivi par la justice divine et humaine. Ceux qui pourraient pénétrer dans l'âme des méchants, qui pourraient pénétrer dans l'âme des méchants, même les plus fortunés et les moins exposés à la vengeance publique, verraient que ce sont des âmes faibles, tyrannisées par les remords, et incapables d'actions vraiment généreuses.

VERSÉT 10.

La première partie de ce verset appartient dans l'hébreu au verset précédent; mais cela ne met aucune différence dans le sens; le texte et les versions font entendre également que les impies tremblent, parce que le Seigneur n'est point avec eux, mais avec les justes. Ensuite le Prophète adresse la parole à ces impies; ils s'opiniâtraient à couvrir les pauvres et les petits de confusion, parce qu'ils les voulaient mettre toute leur confiance dans le Seigneur.

RÉFLEXIONS.

La conduite des justes est la censure des méchants. Ceux-ci, pour se venger, tournent en ridicule la piété, et ceux qui la cultivent. Cette sorte de persécution est comme générale. Les impies de profession raillent les amis de Dieu. On a des termes consacrés à cette sorte de guerre. On confond celui qui craint Dieu avec l'hyppocrite, le vrai fidèle avec le superstitieux. Avoir de la religion, c'est être fanatique; et avoir de la piété, c'est être bigot. Quel est l'asile du vrai chrétien? la confiance en Dieu, qui saura bien un jour distinguer les siens et les venger.

VERSÉT 11

Jacob, qui s'appelait aussi Israël, avait dit en mourant: *Attendrai, Seigneur, votre salut*, c'est-à-dire, celui qui doit donner le salut à ma postérité. Le prophète David désire ici la même grâce, et il la demande avec un grand épanchement de cœur: *Qui enverra de Sion le salut éternel?* Il assure ensuite que, quand cet heureux moment sera arrivé, le peuple de Dieu sera délivré de la captivité du péché, et jouira de sa liberté avec tout le sentiment de la joie la plus parfaite.

RÉFLEXIONS.

Ce que Jacob, David et tous les prophètes ont désiré, ont demandé, ont attendu, nous le possédons depuis que J.-C. a paru au monde, et a satisfait pour nous. Ceci est donc le temps de la liberté, et de la joie spirituelle. Nous n'appartenons plus au péché et au démon; nous sommes à J.-C. et à Dieu son Père; mais il nous reste encore à atteindre le grand jour du salut, le moment de la délivrance pleine et entière; c'est celui qui nous réunira pour toujours à notre unique bien, à J.-C. et à Dieu son Père. Nous ne sommes sur la terre que pour acquiescer ce glorieux héritage; c'est là notre destinée, c'est l'albrégé de toute la religion.

Ce psaume nous présente deux espèces d'hommes: l'impie, dont il décrit au long le caractère; et les fidèles, qu'il caractérise par la dénomination de *peuple de Dieu*, et par celle de *génération des justes*. Je dois m'examiner sur le parti que je veux prendre: serai-je du nombre des premiers? appartiendrai-je aux seconds? Tous ont besoin de la miséricorde divine, parce que tous sont nés dans le péché; mais les méchants combient la mesure; par leur impiété; les fidèles réparent le malheur de leur origine par la confiance en Dieu et par l'observation de sa loi. Puis-je délibérer sur le choix? O Seigneur, je veux être à vous! donnez-moi ce salut que vous avez promis à tous les patriarches, et que vous avez montré à la terre en la personne de Jésus-Christ. Appliquez-moi les mérites de ce Dieu sauveur, répandez sa grâce dans mon cœur; inspirez-moi le désir d'imiter ses divins exemples.

INDEX RERUM.

SEQUITUR COMMENTARIUM IN LIBRUM JOB. 9-10

Caput XXVI. Job dicit nullum Deo ab homine auxilium prestari posse, Dei incomprehensibilem potentiam ex ipsius operibus demonstrans. *Ibid.*

Commentarium. *Ibid.*

Caput XXVII. Job perpetuo constans in sui justificatione, rejecta amicorum calumniâ, ostendit cur innocentie studuerit, quod impii ex presentis vite brevi prosperitate in mortem rapiantur à Deo ad supplicia. 47-48

Commentarium. 49-50

Caput XXVIII. Job etiam innocentie studuit, quod hæc sit unica via obtinendæ sapientie, quam ostendit auro esse longè prestantiorem, tum origine, tum Dei dignitate; Deo autem perspecta esse quæque occultissima natura, et sapientiam è cælo dari, non auro emi, cujus sapientie particula quedam communicatur per Dei timorem. 95-94

Commentarium. 97-98

Caput XXIX. Job pristinae cupiens restituî felicitati, multis verbis illam enarrat, unâ cum bonis suis operibus, quò se de contrariâ amicorum calumniâ vindicet. 155-154

Commentarium. 155-156

Caput XXX. Plangit Job pristinam illam felicitatem, versam sibi, permittente Deo, in summam calamitatem. 205-206

Commentarium. 207-208

Caput XXXI. Job, ut de amicorum calumniâ se purget, summum Judicem innocentie sue testem invocans, suas enarrat virtutes, quibus à puero assuevit. 267-268

Commentarium. 271-272

Caput XXXII. Job, silentio amicis imposito, arguitur unâ cum illis insipientie ab Eliu, qui suam jactat sapientiam. 355-354

Commentarium. 355-356

Caput XXXIII. Eliu ex sermonibus Job ostendere nititur eum non esse justum, dicens quo modo Deus homini loquitur ut erudiat et increpet, ac respiciant propitietur. 585-584

Commentarium. 584-585

Caput XXXIV. Eliu rursùm ex verbis Job accusat eum blasphemie aliorumque criminum, æquitate ostendens divini judicii, ejus quoque potentie et notitie cuncta subesse. 427-428

Commentarium. 451-452

Cap. XXXV. Eliu falsò colligens Job dixisse Deo non placere quod rectum est, ostendit non Deo, sed homini et pietatem prodesse, et impietatem obesse. 481-482

Commentarium. 485-484

Caput XXXVI. Eliu æquitate divini judicii tuetur, qui percussit ut erudiat, loquitur ut ad se redeant, redeunt à flagellis liberat; hortatur itaque Job ad respicientiam, promittens cuncta prospera. 511-512

Commentarium. 515-516

Caput XXXVII. Eliu ex mirabilibus Dei operibus concludit Dei sapientiam, potentiam ac justitiam, et inscrutabile ipsius judicium, quibus vult Job detrahisse, unde illum monet ut se nutui divino penitus subjiciat. 569-570

Commentarium. 571-572

Caput XXXVIII. Deus ipse disputationi sese interponit, et Eliu silere jussu, arguit Job, ostendens ex conditis à se operibus non posse illum divinam potentiam ac sapientiam comprehendere.

Commentarium. 607-608

Caput XXXIX. Deus ipsi Job ostendit mirabilia opera sua exhibebis, onagro, rhinocæro, struthione, equo et aquila, arguens eum quò cum ipso contendere voverit; quibus Job commotus agnoscit se temerè locutum. 687-688

Commentarium. 691-692

Caput XL. Deus arguens Job quòd visus sit ipsius justitie detrahisse, ostendit ei suam potentiam in Behemoth et Leviathan, silentium ei imponens. 743-744

Commentarium. 747-748

Caput XLI. Malitia Behemoth explicatur fusus, juxta illius membra, duritiam et superbiam. 811-812

Commentarium. 815-814

Caput XLII. Agnoscit Job se insipienter locutum, et à Domino præferri amicis, ac pro illis orat, duplicia recipiens eorum que amiserat, tandemque plenus diurnum in pace quiescit. 847-848

Commentarium. 819-850

DISSERTATION sur le temps où Job a vécu. 891-892

DISSERTATION de terrâ Jobi, ad Job 1, v. 1. (Auctore Joan. Ernest. Mullero.) 921-922

— De angelorum concilio, ad Job. 1, 6. (Auctore Matth. Mullero.) 955-954

— In morbum Job. (Auctore Aug. Calmct.) 963-964

— In illud Jobi 19, 18: *Sicut palma multiplicabo dies.* (Eodem auctore.) 973-978

GENEBRARDI VITA. 981-982

BERTHIER VITA. *Ibid.*

IN PSALMOS PROLEGOMENA. 985-984

Caput primum. De nomine libri Psalmorum. *Ibid.*

Caput II. De divisione libri Psalmorum, 985

Caput III. De auctore seu auctoribus libri Psalmorum generatim. 988

Caput IV. De auctore collectionis libri Psalmorum. 990

Caput V. De Psalmorum titulis. 991

DISSERTATION de Psalmis. (Auctore Bossuetio.) 995

Caput primum. De Psalmorum ratione et institutione. 994

Caput II. De grandiloquentiâ et suavitatè Psalmorum. 1008

Caput III. De variis Psalmorum generibus. 1016

Caput IV. De profunditate et obscuritatè Psalmorum. 1017

- Caput V. De textu ac versionibus 1018
 Caput VI. De titulis aliisque notis, ac de argumentis, auctoribus et ordine Psalmorum, deque choreis et piâ saltatione ac metrorum ratione. 1021
 Caput VII. De ratione legendi et intelligendi Psalmos. 1026
 Caput VIII. De usu Psalmorum in quocumque vitæ statu. 1029
 PRÆFATIO S. Hieronymi, ad Sophronium, in Psalmos juxta Hebraicam veritatem. 1033
 De carminum, quæ in hoc volumine continentur, origine. (Auctore Rosenmuller.) 1054
 De loco Psalmorum inter hagiographos. 1057
 Authenticité du Psautier, et réponse aux objections des incrédules contre ce livre. Par Duclot. 1059
 EXTRAIT du discours préliminaire sur les Psaumes. Par La Harpe. 1077
 Des Psaumes et des prophéties, considérés d'abord comme ouvrages de poésie. *Ibid.*
 De l'esprit des livres saints. Par le même. 1064
 DISSERTATIO sur l'objet des Psaumes, considérés dans le sens littéral et dans le sens prophétique. Par Rondet. 1085
 Première question. Quel est le premier objet des psaumes, leur objet dans le sens littéral et immédiat? *Ibid.*
 Seconde question. Quel est le principal objet des Psaumes, leur objet dans le sens prophétique, converti sous le voile de la lettre? 1090
 DISSERTATIO in titulos Psalmorum. (Auctore Calmet.) 1105
 — In geminas illas Hebræas voces: *Lamazeach* et *Sela*. (Eodem auctore.) 1110
 Articulus primus. De *Lamazeach*. *Ibid.*
 Art. II. De *Sela*. 1114
 Dictionum nonnullarum, in Psalmorum titulis frequentius obviarum, explicatio. (Auctore Rosenmuller.) 1118
 SERIES chronologica Psalmorum. 1129-1150
 GENEERARDI in suum Psalmorum commentarium, ad SS. Patrem Gregorium XIII, Præfatio. 1157-1158
 Ad episcopum Ariminensem J. B. Castellium Epistola. 1141-1142
 Ad lectorem. 1143-1146
 IN PSALMOS COMMENTARIUM. 1153-1154
 Psalmus primus. Pios et probos beatos, impios contra et peccatores esse miseros. *Ibid.*
 Commentarium. *Ibid.*
 Notes du Psaume premier. 1165-1166
 Psalmus II. Frustra homines, præsertim et reges et principes, sese Christi regno opponere; nam eum esse universum regem à Deo Patre constitutum, cui sit parendum si salvi esse velimus. 1177-1178
 Commentarium. *Ibid.*
 Notes du Psaume II. 1195-1196
 Psalmus III. Deum, ut se ab hostili exercitu defendat, uti facere consuevit, precatur. Congruit Christo. 1209-1210
 Commentarium. *Ibid.*
 Notes du Psaume III. 1217-1218
 Psalmus IV. Hostes hortatur ut Deum colant, cujus bonis multiplicentur, à Deo autem contra ipsos opem possit. Congruit Christo. 1225-1228
 Commentarium. 1227-1228
 Notes du Psaume IV. 1255-1254
 Psalmus V. Deum orat ut malignos malis, innocentes bonis afficiat. 1241-1242
 Commentarium. 1243-1244
 Notes du Psaume V. 1251-1252
 Psalmus VI. Deum orat ut se et à morbo et à peccato sanet; exauditus autem, inimicis insultat. 1259-1260
 Commentarium. 1261-1262
 Notes du Psaume VI. 1265-1264
 Psalmus VII. Pro se contra Sæulem, ut ipse ob suam innocentiam servetur, ille verò ob pertinaciam penas luat. 1271-1272
 Commentarium. *Ibid.*
 Notes du Psaume VII. 1277-1278.
 Psalmus VIII. Dei magnitudinem prædicat à miris ejus operibus, præsertim hominis; atque ad eum Christi exaltatione Psalmus est propheticus. 1289-1290
 Commentarium. *Ibid.*
 Notes du Psaume VIII. 1295-1296
 Psalmus IX. Gratiâ agit Deo quòd se et alios afflictos ab hostium injuriâ tueatur; orat ut id perpetuò faciat impios evertens, et pios inopes defendens. Quare hic psalmus in duos apud Hebr. secatur. 1505-1506
 Commentarium. 1509-1510
 Notes du Psaume IX. 1519-1520
 Psalmus X. Se sicutque similes, quòd Deo fidant, in tuto esse; impios autem et peccatores malè perituros. 1535-1536
 Commentarium. 1537-1538
 Notes du Psaume X. 1539-1540
 Psalmus XI. Petit ut servetur, quòd impiorum regnum omnia occupet. Idem precatur piis ceteris, Dei promissum urgens. *Ibid.*
 Commentarium. *Ibid.*
 Notes du Psaume XI. 1549-1550
 Psalmus XII. A Deo petit ut se ab inimico defendat, ut à morte liberatus, ejus beneficia canat. 1555-1554
 Commentarium. 1555-1556
 Notes du Psaume XII. 1556-1557
 Psalmus XIII. Quòd impiorum plena sunt omnia. Operat Christi adventum, velut bonis salutem allaturum. 1559-1560
 Commentarium. 1560-1562
 Notes du Psaume XIII. 1567-1568
 INDEX RERUM. 1573-1574

